

Trois cents logements rénovés et raccordés au chauffage urbain

Pôle Habitat investit 12 millions d'€ dans la réhabilitation thermique de 300 logements de la cité de France dans le quartier Saint-Joseph à Colmar. Les 21 immeubles sont également en cours de raccordement au réseau de chauffage urbain.

Améliorer le confort et faire baisser significativement les charges, telles sont les promesses de Pôle habitat pour ses locataires des 297 logements répartis dans 21 bâtiments de la Cité de France au cœur du quartier Saint-Joseph (rues Gérardmer, Victor-Huen, Albert-Schweitzer, de Turckheim, cours de Provence, du Languedoc, etc). La réhabilitation énergétique de ces 21 collectifs a démarré en juin dernier et devrait se poursuivre jusqu'à fin 2025.

La première étape de ce chantier d'envergure consiste à raccorder tous les loge-

ments au réseau de chauffage urbain de Colmar. « Actuellement, 80 % des logements sont équipés de chaudières à gaz individuelles et 20 % ont des poêles à gaz ou des équipements électriques » explique un intervenant de l'entreprise Demathieu Bard construction, qui réalise tous les travaux.

Pour réaliser cette opération de raccordement, des sous-stations primaires ont été installées dans les 21 bâtiments qui sont reliés au réseau du chauffage urbain. « Des colonnes montantes, passant dans chaque logement, ont ensuite été montées. Quand tout est prêt, on peut faire la bascule vers ce nouveau mode de chauffage et déposer les chaudières individuelles. » À ce jour quatre bâtiments ont déjà basculé.

« Il s'agit à 80 % d'une énergie renouvelable »

Une aubaine pour les locataires, puisque « le coût du



L'opération de réhabilitation de la Cité de France, démarrée en juin dernier, va se poursuivre jusqu'à fin 2025. Photo Nicolas Pinot

mégawattheure a baissé de 30 % au 1^{er} octobre pour le chauffage urbain » souligne le maire de Colmar et président de Pôle Habitat, Eric Straumann. Il rappelle qu'en outre,

« il s'agit à 80 % d'une énergie renouvelable provenant en grande partie de l'usine d'incinération et de la chaudière biomasse. »

Karine Gable, directrice gé-

nérale de Pôle Habitat, précise que chaque fois que cela est techniquement possible, les immeubles réhabilités ou construits, sont raccordés au chauffage urbain. Le coût de

ce raccordement s'élève à 3 M € pour les 300 logements.

Une fois le raccordement réalisé, l'entreprise pourra attaquer les autres travaux concernant la toiture, l'isolation des façades, ainsi que la rénovation des parties communes et des intérieurs de logements. Ils seront notamment équipés de VMC (ventilation mécanique contrôlée) et de nouvelles portes palières.

« Grâce à cette réhabilitation, la consommation d'énergie devrait baisser de 40 % » précise le maire. « Entre la baisse de la consommation et la baisse du coût de l'énergie, nos locataires vont faire de belles économies de charges » se réjouit Karine Gable. L'ensemble des travaux est chiffré à 12 M€ soit environ 40 000 € par logement. Il s'agit de l'un des gros chantiers menés cette année par Pôle Habitat.

● **Valérie Freund**

Plus de photos sur notre site internet.